

COMMENT EST CONSTRUIT LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ



P R O D U C T I O N

« CE N'EST PAS TANT
LE VOLUME CONSOMMÉ
QUI FAIT LE PRIX
DE L'ÉLECTRICITÉ
QUE LE PROFIL
DE CONSOMMATION
DU CLIENT. »

Jacques Percebois

Docteur d'Etat ès Sciences
Économiques, agrégé
des Facultés de Droit et
des Sciences Économiques,
Professeur à l'Université
de Montpellier.

« L'électricité n'est pas un produit comme un autre ; elle ne se stocke pas et de plus tous les kWh ne se valent pas : un kWh consommé aux heures creuses (la nuit ou le matin en été par exemple) n'a pas la même valeur qu'un kWh consommé aux heures de pointe (le soir en hiver par exemple), tout simplement parce que le coût de production de ces kWh n'est pas le même. Pour répondre à une demande aléatoire, le producteur d'électricité va faire appel aux divers moyens de production dont il dispose, en commençant, pour un parc donné de centrales, par celles dont le coût variable est le plus faible (en France, c'est l'hydraulique au fil de l'eau et le nucléaire). Il appelle ensuite les centrales au charbon, puis celles au gaz, voire au fuel, et fait éventuellement appel à l'électricité importée pour l'extrême pointe, les réseaux européens étant fortement interconnectés. **C'est la logique du « merit order ».**

« De plus, cette électricité est transportée et distribuée par un réseau coûteux à construire et à entretenir, et la composante « réseau » du prix est fixée par le régulateur car elle correspond à l'activité d'un « monopole naturel ». Pour un consommateur domestique, cette partie « péage » d'accès au réseau représente entre 40 et 50 % du prix HT ».

« La partie « production de kWh » est recouverte par un tarif de type binomial : une partie fixe (l'abonnement, qui dépend de la puissance souscrite) et une partie variable (qui dépend de la quantité de kWh consommée). Tout consommateur souscrit une puissance en kW et utilise plus ou moins cette puissance souscrite en consommant des kWh. Mais pour le producteur, 6 kWh vendus à un consommateur qui a souscrit 1 kW de puissance qu'il utilise durant 6 heures, cela n'a pas la même signification, en termes de contraintes et de coût, que 6 kWh vendus à un client qui a souscrit une puissance de 2 kW qu'il n'utilise que pendant 3 heures... Il faut prévoir plus de puissance disponible dans le second cas. **La logique économique requiert d'établir les tarifs en fonction du coût marginal de production, c'est-à-dire du coût variable de l'équipement marginal (le dernier équipement appelé). Tous les kWh vendus à ce moment-là sont vendus à un prix qui couvre ce coût marginal.** »